

Pétition, adressée au Conseil Municipal de la Ville de Genève concernant la sécurité routière sur la zone de rencontre de la rue Camille-Martin, à proximité de l'école des Ouches

L'utilisation de la zone de rencontre 20km/h de la rue Camille-Martin ne correspond pas à la situation actuelle de vie du quartier. En effet, cette rue à proximité de l'école des Ouches est fortement utilisée par des véhicules à des vitesses trop élevées. Cette situation constitue un danger certain pour les piétons et ne favorise pas la vie de quartier souhaitée.

En effet, dans le cadre de la densification du Quartier de la Concorde, le plan directeur de quartier approuvé en 2013 indique que cette rue doit faire l'objet d'une fermeture à tout véhicule motorisé afin de garantir un trafic résidentiel pour le quartier, et éviter un trafic de transit actuellement constaté.

Face à cette situation ingérable, les sous-signés demandent que le passage situé entre le chemin de l'Essor et l'avenue Henri-Bordier soit autorisé uniquement à la mobilité douce, ceci par un aménagement simple de déplacement de bacs de plantes existant sur place. Cet aménagement peut se faire indépendamment et sans impact sur le reste de l'aménagement général du quartier.

Nom et Prénom	Adresse	Signature

Pour obtenir des formulaires supplémentaires :	A renvoyer jusqu'au 15 mars 2018 à :
Association des Habitants du Quartier de la Concorde (AHQC) info@ahqc.ch www.ahqc.ch	Association des Habitants du Quartier de la Concorde (AHQC) Chemin des Sports 4 1203 Genève info@ahqc.ch

Pétition lancée conjointement par l'Association des Habitants du Quartier de la Concorde (AHQC), le Forum1203, l'Association des Parents d'élèves des Ouches (APE) et l'Association Transport et Environnement (ATE).